

M. le comte Lery reprit le premier, il y a quarante ans au nom de l'Académie, la tradition des prix de la vertu et de notre hommage à leur fondateur. Elle n'a plus subi aucune interruption. L'interprète que l'Académie, se plaît également à entendre dans ses réunions intimes, et à faire entendre, pour elle, dans ses séances publiques, vient de vous rendre compte, avec sa sagacité et son éloquence accoutumées, des ouvrages littéraires qui nous ont paru répondre à la pensée morale de M. Montyon. J'ai à vous entretenir des actes de vertu qu'il eût certainement pris plaisir à récompenser lui-même. Vous reconnaîtrez, nous l'espérons, avec nous, que son œuvre est de celles qui peuvent supporter l'épreuve de reparaitre chaque année devant leurs juges, et que le temps embellit et féconde au lieu de les user.

Nous n'avons pourtant cette année à vous raconter point d'action singulière et dramatique, aucune de ces aventures vertueuses qui saisissent et frappent l'imagination en même temps qu'elles touchent le cœur. Les vertus dont nous avons à vous entretenir n'ont eu pour occasion ni pour effet aucun événement en dehors du cours ordinaire de la vie : d'une part, des misères, des souffrances, des dérèglements déplorables ; de l'autre, des compassions, des sacrifices, des dévouements inépuisables ; les plus tristes aspects de la condition humaine et les efforts aussi modestes que laborieux de la charité humaine, ce sont là aujourd'hui toutes nos histoires, et c'est sans faire appel à votre curiosité qu'elles ont droit à votre sympathie.

Sur quatre-vingt-dix mémoires et dossiers qui lui ont été adressés et qu'elle a examinés avec soin, l'Académie a décerné trois prix et dix huit médailles, cinq de première classe, treize de seconde. Elle aurait pu décerner un bien plus grand nombre de récompenses qui toutes auraient été méritées. De presque toutes les parties de la France il lui est venu des récits, des témoignages qui ont porté à sa connaissance des actions dignes des prix que M. Montyon leur a destinés. Cette fondation d'un homme de bien est devenue populaire dans le pays tout entier ; partout les amis de l'humanité, les honnêtes gens la connaissent et tournent les yeux vers l'Académie pour réclamer sa sympathie en faveur des vertus auxquelles ils assistent. Et ne craignez pas, Messieurs, que ces vertus soient elles-mêmes pour quelque chose dans les desirs dont elles sont l'objet, et que la perspective de vos récompenses ait altéré leurs mérites. Nous avons cherché avec scrupule et nous n'avons trouvé nulle part, dans les rapports qui nous ont été transmis, la moindre trace de prévoyance personnelle et de préméditation intéressée ;

ce sont les témoins du bien, les spectateurs de la vertu, le public du lieu, les autorités de tout sorte, civiles, religieuses, administratives, électives, qui viennent à vous, vous racontent ce qu'ils ont vu, et vous demandent, souvent avec une vivacité d'émotion et d'insistance qui les honore, des récompenses qu'ils regardent avec raison comme une incomplète, bien qu'éclatante justice. La grande, la complète justice, ne saurait venir de vous, Messieurs, ni de personne en ce monde : Dieu seul peut la rendre ; et en la rendant il n'est pas, comme vous, obligé de choisir ; il a des récompenses pour toutes les vertus, et des récompenses dignes d'elles.

Deux hommes seulement prennent place parmi les vingt et une personnes sur qui s'est arrêtée cette année l'attention de l'Académie, et c'est à un ecclésiastique qu'appartient le premier des trois prix qu'elle croit devoir donner. Il y a quatorze ans, en 1845, M. l'abbé Halluin était simple vicaire de la paroisse de Saint-Jean-Baptiste à Arras ; dans l'exercice de ses pieuses fonctions, en préparant les familles du quartier à la première communion, il fut douloureusement frappé de l'état d'abandon, de misère, de grossièreté et de licence dans lequel vivaient de pauvres enfants vagabonds livrés tout le jour à eux-mêmes par la détresse ou l'insouciance de leurs parents, et qu'il voyait dans les rues en proie à leur délabrement et à leurs vices. Il s'intéressa d'abord à quelques-uns, pourvint à leurs besoins, les attira au catéchisme, les plaça en apprentissage chez d'honnêtes ouvriers. Le bien a, comme le mal, sa puissance d'attraction et de contagion ; une bonne œuvre, commencée avec foi, se développe et s'étend rapidement ; celle de M. Halluin devint bientôt pour lui une de ces vocations, j'ai presque dit de ces passions vertueuses qui s'emparent de toute l'âme et de toute la vie.

(A continuer.)

L'ABEILLE.

“ Forsan et hæc olim meminisse juvabit. ”

QUÉBEC, 22 SEPTEMBRE 1859.

La Savoie, province du royaume Sardes, et patrimoine de Victor-Emmanuel, donne, en ce moment, de sérieuses inquiétudes à ce Prince.

Depuis le jour où Philibert Emmanuel, duc de Savoie et d'Aoste, transporta le siège de son gouvernement de Chambéry, capitale de la Savoie, à Turin, capitale du Piémont, une funeste rivalité n'a cessé d'exister entre les deux provinces du royaume. Le temps, (quatre siècles se sont écoulés depuis cette époque) n'a pu

détruire leur antagonisme. Les intérêts différents des peuples, leur caractère et leurs sentiments religieux, n'ont fait, au contraire, que l'augmenter. La politique de Victor-Emmanuel semble avoir porté à ses dernières limites le mécontentement de la Savoie.

Comme nous pensons, chers confrères, qu'un aperçu des causes de ce mouvement pourra vous intéresser, nous vous donnons, sous toute réserve, ce que nous avons nous-même pu apprendre des journaux européens.

La politique étrangère et religieuse du cabinet de Turin, tel est, paraît-il, le principal grief de la Savoie. Abandonnés de leurs Ducs, les Savoyards n'en conservèrent pas moins un sincère et loyal attachement à leur dynastie. La secrète jalousie qu'ils éprouvaient de voir d'autres provinces plus favorisées que la leur, ne suffit pas pour ébranler leur fidélité. Un jour même on les vit s'unir au Piémont, et forcer Charles-Albert à promulguer une constitution libérale. Le clergé et la noblesse prirent part à cette croisade pacifique ; et, un instant, on crut à une entente durable, à une alliance éternelle ; les parties s'étaient réconciliées dans les bras de la liberté. Hélas ! on avait compté sans la politique que le cabinet constitutionnel de Turin allait inaugurer au nom de cette même liberté.

La guerre à l'Autriche, la conquête ou l'affranchissement de l'Italie, ont été les grands points de la politique des différents ministères Sardes. Pour cela on n'a rien épargné, on n'a reculé devant aucun sacrifice. Tandis que d'un côté on entreprenait la campagne de Novare, et l'invasion de la Lombardie en 1848-49 ; que l'on attirait en Sardaigne les réfugiés de toutes les révolutions de la Péninsule, en leur prodiguant les honneurs universitaires et les sièges au Parlement ; de l'autre on fortifiait Alexandrie et Casalet, on entreprenait l'expédition de Crimée et cette fameuse campagne de cinq semaines, qui a coûté tant de sang au monde, et donné l'anarchie à l'Italie.

Toutes ces entreprises, on le conçoit, ne pouvaient s'exécuter sans subsides, et malheureusement les anciennes charges du pays ne suffisaient plus au ministre des finances. Il fallut donc prélever de nouveaux impôts. Cette augmentation fut telle que la recette qui, en 1847, ne s'élevait pas à 73 millions, dépassait 143 millions en 1858.

Ces impôts énormes, le Piémont les supporte sans murmurer depuis 10 ans ; car il a devant lui la perspective d'un agrandissement de territoire, qui le dédommagera plus tard de ces charges. Mais la Savoie ne voit pas les choses d'un même œil. La guerre contre l'Autriche a épuisé